



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Monsieur le Maire de WOIPPY
1, place de l'Hôtel de Ville
57140 WOIPPY

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBI

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant le lotissement Le
Domaine de Bellevue
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le - 6 NOV. 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration et de porter à connaissance, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Aménagement du Lotissement le Domaine de Bellevue à Woippy

Ce dossier a été déposé par :

- la SCCV Le Domaine de Bellevue pour le dossier Loi sur l'eau,
- la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole pour le porter à connaissance.

Il s'agit en effet d'une gestion des eaux pluviales selon une double modalité (infiltration dans le sol d'une part et rejet dans le réseau public d'autre part) qui induit les deux procédures.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2014-00292**» en date du - 5 NOV. 2015, accompagné du courrier de notification
- un exemplaire du courrier d'acceptation du porter à connaissance.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration et de l'acceptation du porter à connaissance.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER